



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ST – 2022 – N°015

Objet : Arrêté municipal autorisant l'ouverture de l'ERP à titre provisoire

Le Maire de Saint-Maurice-de-Beynost,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-8-3, R. 111-19-11 et R. 123-46 ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté du 31 mai 1994 fixant les dispositions techniques destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les ERP et les installations ouvertes au public (IOP) lors de leur construction, leur création ou leur modification ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013245-0002 du 2 septembre 2013 relatif à la composition et l'organisation du fonctionnement de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu la visite de sécurité et le rapport de vérification réglementaire après travaux du 06 septembre 2022.

ARRÊTE :

Article 1 :

L'établissement ALDI sis 42, Route de Genève 01700 SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST classé en 4^{ème} catégorie de classe M est autorisé à ouvrir au public à titre provisoire du 07 au 20 septembre 2022 inclus.

Article 2 :

L'ouverture du magasin, dans l'attente de l'avis favorable de la sous-commission départementale de sécurité, se fait sous la responsabilité de l'exploitant qui déclare que l'établissement est conforme à la réglementation en termes de sécurité.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant.

Une copie sera transmise à Madame la Préfète, à Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique et M. le commandant du groupement de la gendarmerie.

Fait à Saint-Maurice-de-Beynost, le 06 septembre 2022

Le Maire,
Pierre GOUBET

